FAITS DIVERS

— Un voyageur d'un embonpoint phénoménal se présentait dernièrement à la gare d'Orléans et prenait un billet de troisième classe pour Bordeaux,

Mais au moment de partir il lui a été impossible d'entrer dans le compartiment qu'il devait occuper.

Cet individu, dont la constitution physique est vraiment curieuse, n'est âgé que de vingt-deux ans, il pèse 210 kilos et mesure 3 mètres de circonférence.

M. Blondeau, sous-chef de gare principal, s'est trouvé dans la nécessité de faire installer ce trop volumineux et incommodant voyageur dans un fourgon à bagages.

— Il vient d'arriver en Europe un diamant qui prendra place parmi les pierreries historiques. C'est un bloc adamantin, pesant cent cinquante carats. L'éclat est très-vif et l'eau d'une pureté exceptionnelle. Ce joyau inestimable a été trouvé au mines du cap de Bonne-Espérance. Les mineurs ont payé en quelques heures trois mille francs rien que pour le voir, et l'ont surnommé « l'Etoile d'Afrique ». Ce diamant a été dernièrement présenté à la reine Victoria, qui a cependant refusé de l'acquérir pour la couronne de la Grande-Bretagne.

— Avant-hier, nous relations la capture d'un malheureux fou de la rue des Feuillantines qui, se croyant poursuivi par des assassins, criait à tue tête : « Au secours ! à l'aide ! » et s'était grièvement blessé en passant au travers d'un vitrage. Ce matin, un autre aliéné a dû être conduit, après examen médical, à l'asile Sainte-Anne.

Ce malheureux, nommé Pierre D..., employé de banque, âgé de trente-quatre ans, marié, père de deux jeunes enfants, demeurant rue de Lourcine, se trouvait vers onze heures, rue Lafayette, muni d'une sacoche contenant une somme de 3,200 fr., produit des recettes qu'il avait opérées dans la matinée. Tout à coup il interpella les passants et, brandissant sa sacoche se mit à crier : « Inclinez-vous, vous tous ! faites acte de soumission ! reconnaissez-moi comme roi, car je possède 100 millions !... Le monde m'appartient !... »

On s'attroupe, on l'entoure et, enfin, deux gardiens de la paix conduisent D... au poste du Faubourg-Saint-Martin, où un médecin, averti, constate un accès d'aliénation mentale. D... a été conduit à Saint-Anne.

On a remis l'argent qu'il avait touché à son patron, et on a averti son infortunée femme.

INCIDENT AU REICHSTAG. — On remarque que le prince de Bismarck ne manque plus une séance au Reichstag : il y fait des discours, lorgne les députés et déploie une vigueur physique et intellectuelle dont on était déshabitué.

Vendredi, le prince chancelier a pris la parole six fois et a prononcé trois longs discours.

M. de Bismarck a critiqué l'administration de la ville de Berlin ; il a parlé contre l'impôt sur les loyers, prétendant avec raison que la vie est moins chère à Paris qu'à Berlin. Enfin il a plaidé en faveur des impôts indirects.

Un député l'ayant interrompu par ces mots : « C'est une honte ! » il riposta : « Le monsieur qui dit cela ne sait pas ce que c'est que la honte. »

Le président agite sa sonnette et demande le nom de l'interrupteur pour le rappeler à l'ordre.

M. Stube, le député en question, se lève :

— Si vous me rappelez à l'ordre pour mes paroles, quel traitement infligerez-vous au chancelier pour les siennes ?

— Je ne connais pas l'interrupteur, continue M. de Bismarck ; mais comme il s'est nommé, je consens à retirer mon expression, et je poursuis. M. Stube sait ce que c'est que la honte.

Immense sensation sur les bancs progressistes, dont les occupants sont atterrés par cette mordante saillie.

M. de Forckenbeck, en proie à la plus vive émotion, demande la parole pour défendre la municipalité de Berlin.

M. de Bismarck quitte le banc du Bundesrath pour s'asseoir à deux pas de l'orateur, qui parle regardant le chancelier dans le blanc des yeux.

Le prince, les poings campés sur les hanches, ressemble à un hercule prêt à terrasser l'audacieux qui cherche à lui résister.

M. Loewe obtient la parole après la réponse de M. de Bismarck à M. de Forckenbeck. Il insinue que le chancelier prête un appui tacite à Ruppel et aux autres antisémites qui vilipendent la municipalité berlinoise.

A quoi M. de Bismarck réplique, avec un suprême dédain, en engageant M. Loewe à avoir plus de pitié des pauvres gens écrasés sous la détestable administration d'une municipalité progressiste.

Après ces passes d'armes plus passionnées qu'éloquentes, la séance reprend son cours ordinaire.

— Encore un sinistre financier. Deux individus assez mal famés avaient monté, au n° 34 des allées Lafayette à Toulouse, une maison dite de banque et de recouvrements. Naturellement les gogos affluèrent et lorsque la caisse fut pleine, les deux escrocs levèrent le pied, laissant un passif assez considérable.

— On écrit de Marseille, 5 mars :

« Hier matin, le paquebot *Comte Valéry*, venant de Bastia, se trouvait à cinq milles de terre, lorsque M. Ricci, caissier de la Compagnie Valéry, se jeta à la mer. Le capitaine Nicolai fit immédiatement stopper, mais toutes les recherches furent inutiles.

» On trouva dans la cabine de M. Ricci, une lettre expliquant que ses souffrances physiques étaient cause de sa détermination.

» On ajoute de plus que Ricci avait été vivement froissé de s'être vu, lui, le plus ancien employé de la compagnie, réduit de cent francs par mois. »

— Une très intéressante découverte.

On sait que les autographes du grand Corneille sont très rares. Il en existe à peine cinq ou six, dont le plus important est, sans contredit, la lettre que l'on voit exposée dans la galerie de la Bibliothèque nationale.

La direction des Archives nationales vient de s'enrichir d'un nouvel autographe de l'auteur du *Cid*.

Cette pièce, écrite sur parchemin, datée de 1653, et portant une très belle signature de Corneille, est un dénombrement des terres possédées par le grand poète sur la commanderie de Sainte-Vaubourg, au val de la Haye, près Rouen.

Le nouvel autographe, si heureusement découvert, va être mis sous verre et placé, aux Archives nationales, dans la galerie ouverte au public.

— La *Nature* cite, parmi les échos les plus remarquables, l'écho multiple du château de Simonetta, en Italie, qui répète jusqu'à quarante fois le mot prononcé entre les deux ailes parallèles de l'édifice. Dans le parc de Woodstock, en Angleterre, il y avait un écho qui, suivant le docteur Plott, répétait distinctement dix-sept syllabes le jour et vingt syllabes la nuit. L'écho d'Ormesson (village de la vallée de Montmorency) répétait, d'après Mersenne, sept syllabes pendant le jour et quatorze pendant la nuit.

En Ecosse, près de Rosneath, à l'ouest d'un lac d'eau salée, existe un écho qui répète un air de trompette trois fois de suite, mais chaque fois d'un ton plus bas que la précédente.

Sur les bords du Rhin, près de Coblentz, est un écho qui répète dix-sept fois la même syllabe. L'écho de Verdun, formé par deux grosses tours distantes de 52 mètres, répétait douze ou treize fois le même mot. Addison fait mention d'un écho qui répétait cinquante-six fois le bruit d'un coup de pistolet. Enfin, il existait, dit-on, au tombeau de Métella, femme de Crassus, un écho qui répétait jusqu'à huit fois un vers entier de l'*Enéide*.

Mais tout cela n'est rien auprès d'un écho légendaire que M. Amédée Guillemin a oublié de citer dans la *Nature*, et qu'on peut qualifier d'unique au monde.

On citait devant un Marseillais un écho vraiment remarquable.

— Ainsi, disait l'interlocuteur, lorsqu'on dit à cet écho : « Comment te portes-tu ? Il répète : « Comment te portes-tu ? »

— Nous avons, répondit le Marseilllais en haussant les épaules avec un sourire de pitié, beaucoup plus fort que cela à Marseille. C'est un écho étonnant ? Lorsqu'on lui dit : « Comment te portes-tu ? » Il répond : « Je me porte bien !

Après celui là, il faut tirer l'échelle.

— MORT DE PEUR. — L'épidémie de rage qui règne en ce moment fait croire à bien des gens que tous les chiens sont enragés, et cette idée peut avoir des conséquences terribles, ainsi que cela s'est présenté à Asnières.

Un chien atteint de l'affreuse maladie, ayant parcouru la commune, quelques personnes timorées signalèrent, comme ayant été mordus, un grand nombre d'animaux qui ne s'étaient même pas trouvés sur le passage de la bête enragée. Ordre fut donné à un commissionnaire de conduire les chiens désignés à Maisons Alfort, et cela malgré les protestations de leurs maîtres. Deux de ces derniers ne purent se décider à cette cruelle séparation ; ils soudoyèrent un gamin, l'engagèrent à suivre le commissionnaire, et, au moment voulu, à couper les cordes qui retenaient les malheureux

Le gamin exécuta ce qui était convenu ; le commissaire chercha naturellement à reprendre les chiens, mais il ne put y parvenir, et l'un d'eux-même le mordit à la main. Convaincu qu'il allait devenir enragé. L'infortuné est mort de peur après vingt quatre heures de folie.

— Les journaux anglais mentionnent un curieux épisode de la guerre du Transwal..

Les Anglais avaient établi leur camp à proximité d'un ruisseau ; à la nuit tombante, quelques soldats de corvée emmenèrent les chevaux pour les faire boire. Des Boers, en embuscade derrière une haie, se précipitent sur le groupe, attachent ensemble les longes d'une douzaine de chevaux, sautent en selle et prennent la fuite au galop.

Impossible de les poursuivre ou de tirer sur les ravisseurs. Les Anglais sont sans armes. Soudain, un clairon a l'idée de sonner la « bobe » à pleins poumons.

A cette sonnerie bien connue, les chevaux lancés en avant font volte-face et malgré les efforts des Boers, excellents écuyers, ramènent au triple galop dans le camp anglais leurs ravisseurs qui sont faits prisonniers.

— Une dépêche de Madrid au *Standard* dit que la prohibition des jeux en Espagne par le nouveau cabinet a causé une émotion profonde dans les hautes sphères de la société.

Les autorités ont reçu l'ordre de fermer tous les clubs ou les casinos où l'on tient des jeux défendus par la loi ; le comte Xiquena, gouverneur de Madrid, n'a pas seulement averti les clubs et le casino, mais il a sommairement révoqué la nuit dernière, chacun des inspecteurs chargés des districts dans lesquels ont été découvertes des roulettes.

Dans l'espace de six heures, vingt-six maisons ont été envahies et fermées, et toutes les personnes coupables ont été arrêtées pour être traduites devant les tribunaux de police. Les jeux qu'on autorise encore dans les clubs seront l'objet d'une surveillance toute particulière.

TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE DE LA SEINE

Audience du 5 mars.

Quatre cents escroqueries. — Le courtier en cheveux des morts.

La 11e chambre, présidée par M. Mule, a jugé hier et condamné une bande de chevaliers d'industrie, Belges d'origine, qui avaient l'escroquerie aussi funèbre que l'imagination féconde. Ces individus, nommés Cochot, Passage, Van Beewer et Salmon, avaient pour chef un sieur Guyllen.

Celui-ci se dit le fils naturel du prince d'Arenbert, qui mourut l'an dernier à Bruxelles, et il explique au tribunal que la mort de son père l'ayant laissé sans ressources, il n'a trouvé rien de mieux pour vivre que de pratiquer des escroqueries ; mais les escroqueries vulgaires lui semblent trop au-dessous de lui et il a voulu créer un genre nouveau.

S'il est l'inventeur d'un procédé peu pratiqué jusqu'à ce jour, Guyllen a reconnu cependant qu'il ne lui a pas réussi, puisque, en moins de dix-huit mois, son industrie lui a attiré plusieurs condamnations, en Belgique, en Suisse, en Hollande et en Angleterre, et qu'enfin il comparaît devant la justice française.

Cependant Guyllen raconte non sans plaisir et avec une mémoire d'une sûreté étonnante comment il a fait quatre cents dupes Paris.

Tous les matins, il relevait les publications de décès dans les journaux, puis il se présentait dans les familles qui, depuis quelques jours, avaient perdu un de leurs membres, et s'introduisait alors en se donnant comme un gardien de cimetière, ou employé des pompes funèbres, ou un ouvrier marbrier.

S'inspirant de la mythologie, il réclamait un droit d'entrée que les morts devaient payer avant de pénétrer au cimetière et qui n'avait pas été acquitté, ou bien se faisait remettre une avance sur les travaux en construction d'un monument ; bref, il trouvait chaque jour de braves gens qui contribuaient à la rente de 1,500 francs qu'il se faisait ainsi chaque mois et dont ses complices ne touchaient qu'une très faible portion.

Quyllen fut dénoncé par une femme qu'il rouait de coups matin et soir avec la plus grande régularité. Sachant que la police était sur ses traces, il crut avoir été signalé au service de sûreté par son complice Cochot, et il lui écrivit la lettre suivante,

« Hier soir, certains de tes amis m'ont cherché des raisons à ton sujet. Ils sont venus me dire qu'ils me ferraient *faire*. Eh bien, je ne te dis qu'une chose : le jour où je serai fait, perdu pour perdu, il y en aura vingt de faits avec moi à la Courtille. Aussi vrai que je m'appelle l'Anguille ; quand on me *mangera*, je deviendrai mauvais zigue.

» A bon entendeur salut.

» *Signé* : L'ANGUILLE. »

Malheureusement pour Cochot, qui n'avait point manqué à l'honneur professionnel, qui était pur de toute trahison envers son chef, il fut vendu par l'Anguille, comme le furent les autres associés du soi-disant duc d'Arenberg.

D'ailleurs, Cochot, Passage et Van Beewer se sont reconnus coupables.

Seul, Salmon a protesté de son innocence.

D. Mais, disait M. le président à cet inculpé, vous sortiez tous les jours avec Guyllen, vous l'attendiez à la porte des maisons dans lesquelles il entrait, vous aviez une part dans ses bénéfices, vous ne pouviez donc ignorer ce qu'il faisait.

R. Je vous demande pardon, monsieur le président. Je croyais faire un commerce très honorable. Il m'avait dit qu'il était courtier en cheveux de morts (On rit), et je croyais qu'il allait en acheter dans les maisons où nous savions qu'un décès avait eu lieu.

Le tribunal a accueilli cette explication, et il a acquitté Salmon, tandis que malgré les plaidoiries de Mes Fourcaulx, Leroy et Léven, il condamnait Quyllen à cinq ans de prison, Cochot à quinze mois, Passage, à huit mois de la même peine, et Van Beewer à 200 fr. d'amende.

L'Ogresse des Lilas

Un procès qui promet d'être fertile en révélations singulières se déroulera devant la cour d'assises de la Seine, probablement pendant la seconde session de mars courant.

Olda Martin, ou comme elle se nomme elle-même, Henriette de Graves, baronne de Livernières, aura à répondre des détournement de nouveau-nés et des faux sur les actes de l'état-civil qui ont occupé, il y a deux ou trois ans les journaux, alors qu'ils racontaient les prouesses de l'aventurière surnommée « la voleuse d'enfants » et « l'Ogresse des Lilas ».

Me Demange, qui a déjà défendu Olda Martin en police correctionnelle, plaidera pour elle de nouveau.

NOUVELLES DU MATIN

Les divisions du ministère

Les embarras et les divisions du ministère dans la question du scrutin de liste vont s'aggravant. Dans les réunions tenues hier, on n'a pu arriver à aucune entente ; s'il faut même en croire les rumeurs qui nous viennent des régions de gauche, M. Ferry serait plus loin que jamais de ramener ses collègues à son sentiment et à celui du Président de la République. La majorité du conseil paraît plutôt être pour le scrutin de liste. Qui s'en étonnerait, d'ailleurs, quand on sait la dépendance du cabinet à l'égard de M. Gambetta ? M. Barthélemy Saint-Hilaire lui-même, assure-t-on, subirait à son tour l'influence de la « dictature de la persuasion. » M. Ferry, ne sachant que faire, tâche de gagner du temps et fait reculer le moment où il lui faudra s'expliquer.

L'ordre du jour Clémenceau

On prétend qu'hier après le vote, un grand nombre de députés de la gauche qui ont refusé de s'associer au vote de l'ordre du jour de blâme, ne faisaient pas difficulté d'avouer à M. Clémenceau qu'ils étaient tout à fait de son avis. Mais, ajoutaient-ils, il ne nous était pas possible de voter contre le ministère. Quelques-unes de ces singulières déclarations étaient faites dans la salle des Pas-perdus et pouvaient être entendues par les personnes qui se promenaient dans cette salle.

Un voyage de M. de Freycinet.

On assure que M. de Freycinet s'est rendu en Angleterre lundi et mardi derniers.

Ce voyage rapide entouré de mystère, a été motivé par les révélations du *Blue-Book* et les incidents parlementaires auxquels elles ont donné lieu.

Un journal prétendait hier soir que M. de Freycinet s'était rendu mystérieusement dans le courant de la semaine dernière, à Londres, à la suite des incidents parlementaires auxquels avaient donné lieu les révélations du *Blue Book*. Cette nouvelle est absolument inexacte, M. de Freycinet n'a pas quitté Paris depuis un mois.

La question tunisienne.

L'agence Havas nous communique les deux notes suivantes :

« La *Réforma*, journal de M. Crispi, continue son système de nouvelles fausses sur les affaires de Tunis ; cette fois, elle prétend que le consul de France a remis un ultimatum au bey pour lui imposer le protectorat, et que le bey effrayé en a appelé aux puissances de l'Europe.

» Puisque la *Riforma* ne se lasse pas de ces inventions malveillantes, il ne faut pas se lasser davantage de les démentir. Il n'y a pas un mot de vrai dans la démarche de M. Rouston ni dans celle de S. A. le bey, à qui rien n'a été demandé, et qui n'a rien eu à refuser.»

Conférence à la salle Lévis

Samedi soir, à la salle Lévis, M. Edouard Hervé, rédacteur en chef du *Soleil*, conseiller municipal, a fait une conférence sur la *résistance politique* et la *réforme sociale*.

Grand succès personnel pour l'orateur. M. Hervé a affirmé le droit des minorités de participer aux affaires du pays, ne fût-ce que pour retenir les entraînements des majorités ; puis il a établi que, si les citoyens sont divisés sur les questions politiques, ils doivent s'unir et discuter pour résoudre la question sociale. L'épargne obligatoire, telle est la solution proposée par M. Hervé.

La séance, assez agitée pendant le discours de M. Hervé, a dégénéré en tumulte indescriptible pendant que trois ou quatre orateurs ont apporté à la tribune les divagations socialistes qu'on entend d'ordinaire dans les réunions publiques. Plus de deux mille personnes assistaient à la réunion.

En résumé, le résultat de cette conférence est énorme. Des conservateurs ont ouvert pour la première fois un débat public et contradictoire sur les questions sociales, devant les ouvriers qui les ont écoutés et ont accepté de discuter. C'est ce succès très-grand dont nous félicitons chaleureusement notre sympathique confrère et ami M. Edouard Hervé.

Une exécution

On lit dans la *Révolution sociale*, qui est, comme on sait, l'organe de Louise Michel :

« C'est de Cette aujourd'hui que nous vient la lumière.

» Le *Cercle du Travail*, de Cette, dans sa séance du 16 février, a rayé Louis Blanc, Victor Hugo, Garibaldi, de la présidence d'honneur. Notification de cette décision a été adressée aux intéressés.

» Bravo : »

La transformation du « Gaulois »

Le *Gaulois* a publié hier matin deux lettres par lesquelles MM. de Biancourt et Al. de Girardin donnaient leur démission d'administrateurs de ce journal dont M. de Werbrouck, président du conseil d'administration, veut faire un organe opportuniste. Ces deux lettres adressées à M. de Werbrouck, M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, les a fait suivre d'observations assez vives.

Le Conseil d'administration de la Société du *Gaulois*, réuni d'urgence à ce sujet, a décidé la révocation immédiate de M. Arthur Meyer comme directeur.

Il a également décidé qu'une demande en dommages-intérêts serait introduite contre M. Arthur Meyer, en réparation du préjudice causé par ses agissements à la propriété du journal.

Il paraît que toute la rédaction du *Gaulois* accepte la transformation de cette feuille et devient de royaliste opportuniste.

L'affaire du collège de Tivoli

Bordeaux, 5 mars, 7 h. 45 soir.

Le conseil académique s'est réuni pour statuer sur l'affaire du collège Tivoli. Le directeur de l'école était représenté par M. Girard, ancien bâtonnier, assisté de MM. Descoubès et de Sèze.

Le conseil académique a rendu sa decision à 5 heures et demie.

Les conclusions du rapport de M. Barkausen, adjoint au maire de Bordeaux, professeur à la Faculté de droit, ancien préfet de la Gironde au 4 septembre, ont été adoptées.

En conséquence, M. Faure, directeur de l'école de Tivoli, est déclaré coupable d'avoir autorisé dans son établissement la reconstitution d'une congrégation dissoute. Il est frappé d'une suspension de trois mois, mis en demeure de fermer l'école dans le délai de huit jours, nonobstant appel.

Cette décision, anxieusement attendue, a causé une émotion très profonde dans la société bordelaise, dont les principales familles ont leurs enfants à Tivoli.

Rentrée des généraux en chef dans leurs commandements.

Les travaux de la commission supérieure de classement des officiers proposés pour l'avancement étant entièrement terminés, les commandants de corps d'armée ont été invités à quitter Paris sans tarder, afin de se trouver à leur quartier général pour l'instruction des réservistes et des territoriaux.

Mort d'un savant.

On annonce la mort de M. Eugène Pelouze, fils de l'illustre chimiste J. Pelouze, décédé en 1867.

M. Eugène Pelouze était lui-même un chimiste des plus distingués, et il laisse des travaux importants. Son nom restera attaché à l'invention toute récente de « l'épurateur condensateur du goudron, » qui a été immédiatement adopté par toutes les grandes Compagnies de fabrication du gaz, et qui lui valut, l'an dernier, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il était administrateur de la Compagnie du Gaz parisien.

M. E. Pelouze avait épousé Mlle Wilson, sœur de M. Wilson, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat, et propriétaire du château de Chenonceaux ; mais une séparation amiable était intervenue depuis longtemps.

Esprit éclairé, cœur loyal et franc, M. E. Pelouze comptait de nombreux amis dans le monde parisien, où sa perte sera vivement sentie.

Il n'avait que quarante-cinq ans ; il a succombé hier, à Cannes, aux suites d'une maladie de cœur, compliquée de diabète.

Le maréchal de Mac-Mahon à Biarritz.

Le maréchal de Mac-Mahon et la duchesse de Magenta, accompagnés de leur fille, viennent d'arriver à Biarritz, arrivant de Saint-Sébastien.

Le maréchal et sa famille resteront à Biarritz jusqu'au mois de mai, époque à laquelle ils rentreront à Paris.

La princesse Louise à Paris

S. A. R. la princesse Louise d'Angleterre, venant de Londres, est arrivée hier soir à Paris.

Les explorateurs belges en Afrique.

L'annonce d'un nouveau malheur nous arrive de l'Afrique centrale. Le lieutenant d'artillerie, adjoint d'état-major, De Leu, qui était parti l'été dernier pour rejoindre, par le Congo, les explorateurs belges établis à Karéma, est mort à Tabor-k, de la dyssenterie, dans le courant du mois de janvier. La nouvelle officielle en est arrivée ce matin. Le lieutenant De Leu était né le 23 janvier 1852.

Il paraît que les voyageurs ont eu à traverser une grande sécheresse et qu'ils ont dû étancher leur soif avec de l'eau croupissante et infecte.

Le prochain consistoire.

Rome, 6 mars.

Dans le consistoire qui sera tenu le 4 avril, le Pape nommera quatre cardinaux, NN. SS. Ricci, Lasagni, Jacobini Ange et Guarda.

L'encyclique qui sera publiée dans les premiers jours de la semaine prescrira que le jubilé aura lieu durant les mois d'avril, mai, juin et août pour l'Italie, septembre, octobre, novembre et décembre pour les autres pays.

On attend l'arrivée à Rome, à cette occasion de nombreux pèlerinages.

Manifeste en faveur des Irlandais.

Le bruit court que M. Victor Hugo prépare un manifeste en faveur des Irlandais.

Mort de Slosson

La *Liberté* annonce la mort de M. Slosson, le champion américain, qui a joué contre M. Vignaux la célèbre partie de billard que l'on sait. M. Slosson serait mort à Londres.

Tremblement de terre

Les journaux de la Haute-Saône nous apprennent qu'un léger tremblement de terre a été signalé jeudi matin à Vesoul, à Belfort et dans toute la vallée de l'Ognon.

Naples, 5 mars.

Voici quelques renseignements supplémentaires sur le tremblement de terre de Casamicciola : deux secousses ont été ressenties ; elles ont produit des désastres bien plus considérables qu'on ne le pensait.

Toute la partie supérieure de l'île d'Ischia a souffert gravement. Certaines maisons se sont écroulées, bon nombre d'autres menacent de tomber.

Jusqu'à présent le nombre des morts dont les cadavres ont été retrouvés s'élève à 50, et le nombre des blessés à 70.

Naples, 5 mars, 7 heures soir.

On compte 200 maisons écroulées à Casamicciola. Beaucoup d'autres sont maintenant inhabitables.

On évalue à 70 le nombre des morts.

Vingt-deux personnes grièvement blessées ont été transportées à Naples.

Rome, 6 mars, soir.

Dans la commune de Lacco un tremblement de terre a occasionné des désordres graves. Treize maisons se sont écroulées ; plusieurs autres ont été endommagées. On compte cinq morts et deux blessés.

Casamicciola, 6 mars, soir.

On a déjà retrouvé 102 cadavres, d'autres restent encore sous les décombres.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Rapport au ministre des travaux publics sur le recrutement et l'organisation du personnel de l'administration centrale du ministère des travaux publics. — Arrêté y annexé.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles et correspondances étrangères.

Election au conseil général

Une importante élection de conseiller général a eu lieu hier dans le canton de Montclar (Lot-et-Garonne).

M. Pons, sénateur républicain, a été élu par 1152 voix contre 1104 obtenues par son concurrent réactionnaire, M. Tourtaret.

Les deux Présidents

M. le Président de la République et M. le Président de la Chambre des députés ont eu une entrevue cette après-midi à l'Elysée. L'entrevue a duré depuis une heure et demie jusqu'à trois heures trois quarts. Elle a été très cordiale. Tout porte à croire que les deux Présidents se sont entendus. (*Havas*).

Dans son entrevue avec M. Grévy, M. Gambetta a exposé, dit la *Paix*, les motifs pour lesquels il a poursuivi jusqu'à ce jour une campagne en faveur du scrutin de liste. Il a également démenti les bruits mis en circulation par certains journaux et d'après lesquels l'attitude qu'il a prise dans cette question serait due à des motifs personnels.

Mort de Mme Dalloz

Mme Dalloz, veuve de l'illustre jurisconsulte de ce nom, est morte hier matin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après une courte maladie.

Mme Dalloz laisse trois enfants. Mme la comtesse de Madre, M. Edouard Dalloz, ancien député, et notre confrère M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur universel*.

C'était une femme d'un remarquable esprit, d'une charité inépuisable et d'une rare simplicité. Elle a eu la consolation de voir réunis autour de son lit de mort, tous ses enfants et petits enfants et de pouvoir les bénir avant d'expirer.

Duel Dion-Scholl

A la suite des entrevues successives des témoins de MM. Aurélien Scholl et Dion, une rencontre immédiate a été décidée.

Les deux adversaires sont partis hier soir par la gare du Nord, accompagnés de leurs témoins.

La rencontre a eu lieu ce matin sur le territoire belge.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*

Election législative

Mortagne, 6 mars, minuit.

Election législative. — Résultat définitif :

MM. Bausard des Bois, candidat de gauche, 6757 voix. Elu.

de Lévis de Mirepoix, candidat de droite 5197 voix.

Scrutin de liste

Paris, 6 mars, 7 h. matin.

L'AgenceHavas dit que décidément la majorité du cabinet est défavorable au projet transactionnel du scrutin de liste.

Paris, 7 mars, 10 h. 50 matin.

On croit que la majorité du conseil engagera la Chambre à adopter la proposition relative au scrutin de liste, sans toutefois, poser la question de cabinet.

L'Eglise Gallicane à Paris

Paris, 7 mars, 11 h. matin.

L'église Gallicane de la rue d'Arras a été ouverte hier matin, à 10 heures, par M. l'abbé Loyson.

Il a fait un sermon sur l'Eglise « nationale ».

Ascension aérostatique

Nice, 6 mars.

Le ballon *Gabriel* monté par trois personnes MM. Jovis, aéronaute, Alloth, rédacteur en chef du *Phare du Littoral* et M. Vivier, sous-lieutenant au 11e de ligne, a été emporté vers la haute mer.

On ignore le sort des voyageurs.

Nouvelles d'Espagne

Madrid, 6 mars.

Un banquet démocratique a eu lieu hier à Alicante. Aucun accident.

Le bruit que la Reine était dans un état intéressant ne s'est pas confirmé.

Le ministre de la justice a été chargé de rédiger un décret royal, conférant à la jeune infante Maria de las Mercèdes, née le 12 septembre 1880, le titre de princesse des Asturies.

Une gelée désastreuse

New-York, 6 mars.

Des nouvelles datées du 24 février et venant de l'itsme de Panama annoncent qu'une forte gelée a sévi sur le Guatemala le 10 février. Elle a causé, dans la récolte du café et du sucre, des dégâts qu'on évalue à un million de dollars.

Accident de chemin de fer

New-York, 6 mars.

Le train de Washington à Baltimore, par lequel l'ex-président Hayes voyageait avec sa famille, pour se rendre à Ohio, a rencontré un autre train auprès de Baltimore. Deux voyageurs ont été tués, plusieurs blessés mais M. Hayes et sa famille ont échappé au danger,

Question turco-grecque

Constantinople, 6 mars, soir.

Aujourd'hui, après avoir dîné chez M. Tissot, ambassadeur de France, les ambassadeurs se sont réunis chez M. Goschen, ambassadeur d'Angleterre, pour y tenir leur première réunion relative à l'affaire turco-grecque.

Rien n'a encore transpiré.

La guerre du Tranwaal

Londres, 7 mars, 7 h. matin.

Samedi a eu lieu, à Londres, une réunion de l'union libérale de Westminster pour protester contre la politique du gouvernement anglais vis-à-vis du Tranwaal.

Armistice

Londres, 7 mars.

Un télégramme adressé de Newcastle au *Daily News*, en date du 6, annonce qu'à la suite d'une entrevue entre MM. Wood et Joubert, un armistice a été conclu avec les Boërs. Cette armistice durera jusqu'au 14 mars.

Les postes qui sont investis par les Boërs pourront recevoir des approvisionnements.

Les Boërs demandent leur indépendance et l'amnistie.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 7 Mars 1881

Présidence de M. Léon SAY.

BRUITS DE COULOIRS

Il y a peu de monde dans les couloirs du Sénat.

La suite de la discussion du tarif général des douanes a attiré un petit nombre d'assistants dans les tribunes.

Quelques sénateurs de la droite parlent d'une interpellation qui serait adressée prochainement au gouvernement sur les mauvais traitements dont sont l'objet les infirmières religieuses qui ont été conservées dans les hospices, de la part des directrices laïques.

On attend différents documents.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 7 mars

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPOTEAUX, VICE-PRÉSIDENT.

BRUITS DE COULOIRS

M. Constans, ministre de l'intérieur étant indisposé, la discussion de l'interpellation de M. Thomson ne viendra pas aujourd'hui.

La séance s'ouvre à 2 heures.

PROPOSITION JACQUES

M. JACQUES dépose sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à fixer le taux de l'intérêt civil et commercial en Algérie à 6 0/0.

L'urgence est déclarée.

LE CANAL DU CENTRE

La Chambre adopte sans débât le projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de l'amélioration du canal du Centre.

DEPOT DE RAPPORT

M. RASPAIL dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de la Commission chargée de l'examen de la proposition de M. Nadaud sur la responsabilité des patrons, vis-à-vis des ouvriers, en cas d'accidents.

SÉJOUR DES ÉTRANGERS EN FRANCE

La discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Talandier et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet l'abrogation des articles 7, 8 et 9 de la loi du 11 décembre 1849, relative au séjour des étrangers en France est renvoyée à jeudi.

Bulletin du Commerce

COTONS

Le Havre, 7 mars, 1 h. 35 soir.

Vente de la matinée 500 balles. Marché calme avec tendance à la baisse. On cote le Louisiane 78-79 fr. les 50 kilos.

Terme : fin courant, 72,50, avril, 73,25 ; mai-juin, 73 ; juin, 74,25 ; juillet, 75 ; juillet à septembre, 75,50.

New-York, 5 marssoir.

Cours du Middling disponible 11 3/8.

Terme : Mars, 11,09 ; avril, 11,11 ; mai, 11,21 ; juin, 11,32 ; juillet, 11,40 ; août, 11,44 ; septembre, 10,92 ; octobre, 10,57.

Les prix montrent un peu de faiblesse.

Ventes du jour 15,000 balles

Recettes : dans les ports du Golfe 8,000 b.
» » » de l'Atlantique 13,000 b.
» » » Intérieur 00,000 b.
Expéditions : vers l'Angleterre 2,000 b.
» » » la France 2,000 b.
» » le Continent 4,000 b.

Manchester, samedi soir.

La semaine a été mauvaise, aussi bien pour les tissus que pour les cotons filés, les cours ont montré une grande faiblesse dans les deux branches. L'exportation opère avec prudence, et même à bas prix il est difficile d'arriver à une entente. Les marchés de l'Est ont bien traité quelques affaires en tissus mais les autres articles ont été complètement délaissés.

Liverpool, samedi soir.

Rapport hebdomadaire. — Le début de la semaine a été favorisé par un bon chiffre d'affaires à prix assez élevés mais cette situation a sensiblement changé à partir de mercredi ; les prix de quelques sortes ont notablement décliné et les transactions ont été plus restreintes. Les Sea Island sont peu demandés et ont baissé de 1/2d. par livre. L'Américain *ordinary* et *good* ordinary a perdu 1/8d. Les cotons brésiliens, égyptiens et ceux des indes orientales n'ont donné lieu qu'à de rares affaires à prix plutôt faibles.

New-Orléans : Marché ferme, bonnes classes très demandées : good-middling, fr. 88 ; middling, fr. 83 1/2 ; low-middling, fr. 80 ; strict-good-ordinarie, fr. 75 1/2.

Mobile : Marché ferme, bonnes classes manquent strict-good-ordinary, fr. 74 1/2, good ordinary, fr. 71 ; strict-ordinary, fr, 65 ; ordinary, fr. 62, bonne soie.

De Charleston : Marché ferme, bon courant d'affaires : low-middling, fr. 78 ; strict-good-ordinary, fr. 78 ; Georgie-stained-good-ordinary soie propre et exempt de sable, fr. 63.

Nouvelles d'Alexandrie. — Les avis d'Alexandrie, datés du 23 février, annoncent un marché languissant, mais sans pression à la vente.

Recettes de la semaine 60,000 cantars, contre 25,000 l'an dernier.

Embarquements 8,500 balles contre 12,000 balles, il y a un an.

Recettes depuis le 1er septembre 1880, 2,413,450 cantars, contre 3,024,000 cantars la saison précédente.

Expéditions, 251,266 balles, contre 357,228 b. en 1879-80.

Nouvelle de l'Inde. — Extrait du Bombay Price Current et Market Report, du 10 février :

La récolte du Broach est décidément en retard. Les machines à ginner ne seront guère en plein mouvement que dans une quinzaine de jours. Les planteurs, enrichis par le bon rendement de la dernière récolte, ne pressent pas l'arrivée au port de leur récolte. On dit que la qualité s'améliore un pen. Des Berars, nous apprenons la triste nouvelle qu'il y a une disette d'eau potable. Cela nous vaudra la fermeture de quelques presses, en ralentissant le travail des autres. De plus, les natifs ne pourront transporter leur coton aux ports d'une façon suivie. Des centaines de bœufs, qui servent au transport des cotons dans ce district, périront. Les avis du Dhollerah sont toujours très-favorables.

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	5 MARS	7 MARS.
3 0/0	85 15 ./.	85 25 ./.
3 0/0 amortissable	86 50 ./.	86 50 ./.
4 1/2 0/0	114 40 ./.	114 15 ./.
Emprunts 5 0/0	*119 95 ./.	120 00 ./.

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Prix moyen de l'h. de blé.		Pain de mén. le kil.
Hazebrouck	20 94	27 ./.
Bailleul	20 83	26 ./.
Cassel	21 15	27 1/2
Estaires	20 ..	32 1/2
Merville	21 ..	30 2/3
Steenwoorde	21 07	27 ..

DÉJEUNER DES DAMES

EL DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le **Racahout de Delangrenier**, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. — Dépôts dans chaque ville. (*